FICHES T&TIC - N° 13

Construire et évaluer un projet d'organisation avec le télétravail

Pour l'employeur, le télétravail reste d'abord et avant tout un outil de la qualité de vie au travail. Pourtant, ce mode d'organisation du travail peut répondre à des problématiques bien plus larges. Panorama des bonnes (et parfois mauvaises) raisons qui peuvent inciter à mettre en œuvre une expérimentation de télétravail.

ien des raisons peuvent amener les entreprises à s'interroger sur l'opportunité de déployer le télétravail. La première d'entre elles devrait être la recherche d'une relation gagnant / gagnant, permettant à la fois de viser des objectifs individuels pour le salarié mais aussi de développer un vrai projet de service structuré autour du télétravail.

Quel projet d'organisation autour du télétravail?

Le télétravail est à la croisée de plusieurs problématiques importantes pour des entreprises privées comme pour des organisations publiques :

- Le télétravail, c'est d'abord et avant tout un **outil de gestion des ressources humaines** qui peut viser de multiples objectifs : gagner en souplesse dans la conciliation des temps de vie, favoriser la mixité sociale dans l'entreprise, faciliter l'embauche de personnes en situation de handicap, permettre une transition en douceur entre l'activité professionnelle et la retraite, fidéliser les salariés et éviter le turn -over, ... Avec une particularité importante pour le télétravail, contrairement à beaucoup d'autres outils RH, c'est qu'il constitue un outil de proximité, directement utilisable par l'encadrant N+1.
- Le télétravail est aussi un outil qui favorise l'inno- vation. Il permet en effet une modernisation progressive des pratiques de management, l'introduction de nouvelles formes d'évaluation moins centrées sur les tâches mais plus axées les objectifs ou par les projets. Le télétravail peut aussi avoir un impact sur l'innovation technique : il peut permettre de tester certains outils ou dispositifs techniques qui apportent de la flexibilité à l'organisation. On peut notamment citer l'exemple du déploiement d'ordinateurs en client léger, souvent démarré à • l'occasion de l'introduction du travail à distance ou du télétravail, ou encore la mise en place d'outils de travail collaboratif réels ou d'outils de communication à distance permettant une meilleure fluidité des échanges professionnels entre membres d'une même équipe.
- le télétravail a généralement un impact positif sur la production du télétravailleur. Cette augmentation

de la productivité s'explique d'abord par une capacité de travail en concentration, pas toujours possible au bureau. Plus généralement, on constate que nombre de télétravailleurs réinvestissent une partie du temps de transport évité dans du temps de travail, ce qui renforce également la production individuelle.

- Le télétravail permet un travail en profondeur sur la notion de mobilité professionnelle en proposant une solution alternative pour éviter certains déplacements. Un atout non négligeable dans le contexte actuel de réforme territoriale qui impose pour nombre de collectivités comme d'administrations, une réflexion sur le lieu de travail et l'organisation de services éclatés sur plusieurs sites géographiques.
 - Cette limitation de la mobilité a un impact indirect sur le stress, la fatigue mais aussi sur les maladies professionnelles. Certaines évaluations d'expérimentations de télétravail au Canada notent ainsi une diminution des arrêts maladie ou une baisse du taux d'absentéisme. Si l'impact direct est pour le salarié, cela constitue bien sûr aussi un impact indirect sur les coûts et l'organisation de l'entreprise et sur le niveau de motivation des salariés au travail.
- Le télétravail améliore le bilan carbone d'une organisation. La diminution des trajets domicile-travail et la réorganisation des trajets professionnels permet un gain important sur les émissions de gaz à effet de serre. Pour un salarié français moyen, habitant à 26 km de son lieu de travail (moyenne française de la distance domicile-travail selon l'INSEE) et exerçant en télétravail sur deux jours par semaine, le gain moyen serait de 1.350 kg équivalent carbone évités (source : ADEME).
- Le télétravail reste un outil incontournable pour assurer la continuité des activités. On a ainsi pu noter une forte augmentation de la signature d'accords cadre sur le télétravail à partir de 2009, à l'occasion de la crise pandémique de grippe aviaire, qui a obligé les entreprises à s'interroger sur leur capacité réelle à assurer une continuité des activités.
- Dernier point enfin, mais sans doute pas le moindre, le télétravail permet une augmentation indi-





recte du pouvoir d'achat, au moins pour les Des enjeux plus sensibles ... rieur à 2.000 € par an (Source : ADEME).

en place?

ganisations publiques ou privées à avoir déployé le deux ou trois personnes. D'autres s'interrogent sur télétravail ont démarré dans les années 2005-2010. la mise en œuvre du télétravail au moment d'un Certaines ont donc un recul suffisant pour en tirer déménagement, souvent mal vécu par des salariés quelques enseignements.

menté, le télétravail tient plus de l'évolution pro- l'image du télétravail, notamment auprès des orgagressive que de la révolution. Il a d'abord permis de nisations syndicales en le mettant en place comme contourner les vieux process de management pour un palliatif plutôt que comme un enjeu, en soi, pour permettre une meilleure autonomie des salariés sur l'organisation. leur poste. La plupart des encadrants notent ainsi que leurs salariés en télétravail ont une meilleure L'évaluation reste l'enjeu central



capacité à s'organiser et, au final, un meilleur res- en compte les investissements nécessaires à la mise pect des échéances.

Le télétravail permet aussi de rompre la monotonie indirects (notamment monétarisés) que l'entreprise « Métro / Boulot / Dodo » et les télétravailleurs y pourra en attendre. gagnent largement en motivation, ce qui se note généralement dans la quantité et parfois aussi dans Certains entreprises françaises souhaitent mener la qualité du travail rendu. La flexibilité apportée une véritable analyse d'impact du télétravail sur des par le télétravail est aussi largement soulignée. questions de productivité, d'absentéisme, de mala-Flexibilité sur le temps bien sûr en permettant d'as- die professionnelle, ... Seul ce type de bilan sera casouplir les horaires de travail. Flexibilité sur le lieu pable, au-delà du « gadget social » de justifier de aussi en facilitant le travail depuis tout type de lieu, véritables projets d'organisation autour du télétraau risque parfois de faire exploser la limite entre vie vail et d'assurer un ancrage profond de ce mode professionnelle et vie personnelle.

télétravailleurs qui se déplacent en véhicule Certaines organisations peuvent aussi être tentées individuel. En diminuant les coûts liés aux dé- d'utiliser le télétravail comme un moyen de faire placements (carburants, coûts de maintenan- accepter des projets plus « sensibles ». C'est ici d'ace du véhicule, péages, réparation, ...), le sala- bord l'enjeu de l'immobilier professionnel qui est rié français moyen, exerçant en télétravail sur visé. Le télétravail peut constituer un moyen de deux jours par semaine, aurait un gain supé- diminuer certains coûts, notamment sur les surfaces de parking ou de bureaux. De nombreuses entreprises introduisent le télétravail en même temps Quels retours pour les organisations qui l'ont mis qu'elles décident d'une réorganisation des bureaux par exemple en déployant de vastes open space, ou A quelques rares exceptions près, les premières or- en mettant en place des bureaux partagés pour qui ont organisé leur vie familiale à proximité de Pour la plupart des organisations qui l'ont expéri- leur lieu de travail. Le risque alors, est de brouiller

Pour pouvoir juger de l'impact du télétravail sur l'individu et sur l'organisation, il faut d'abord se donner les moyens de l'évaluer. Or, l'évaluation reste le « parent pauvre » des expérimentations. Si l'évaluation au niveau de l'entreprise constitue une pratique courante, plus rares sont les encadrants qui sont capables de tirer un bilan d'impact détaillé et surtout objectivé pour leur service. Les évaluations des encadrants restent le plus souvent dans le subjectif et le ressenti.

Plus grave, si l'évaluation détaille les postes de coûts, elle met plus rarement en lumière une vraie approche coûts / bénéfices, prenant aussi bien

en place du télétravail que les bénéfices directs ou

d'organisation dans les entreprises.



